MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale
de la gendarmerie nationale

Décision n° 49452 du 26 juin 2013 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général des organismes centraux – branche « formations extérieures »

NOR : *INTJ1315889S*

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu la décision n° 3114 du 29 janvier 2013 (NOR : INTJ1300460S) ;

Vu la décision n° 8247 du 29 janvier 2013 (NOR : INTJ1300419S),

Décide :

Article 1er

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1er août 2013 :

Gabriele, Marcel — Nigend : 155 804 — Numéro de livret de solde : 8 013 339

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1er août 2013 :

Duval, Jérôme — Nigend : 169 946 — Numéro de livret de solde : 8 025 422

Article 3

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1er août 2013 :

Denieul, Morgan — Nigend : 226 941 — Numéro de livret de solde : 8 075 368

Fait le 26 juin 2013.

Pour le ministre et par délégation :
Le colonel, adjoint au sous-directeur
de la gestion du personnel,
O. Courtet